

BRÈVES ÉCONOMIQUES Afrique de l'Ouest

(hors Nigéria-Ghana)

N°578 – 4 avril 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

Hausse des indicateurs d'activité dans l'UEMOA et baisse de l'inflation en février 2025

Selon le dernier [bulletin mensuel des statistiques de février](#) de la BCEAO, les principaux indicateurs d'activité de l'UEMOA ont enregistré une hausse en février. L'indice de la production industrielle a cru de +3,1 % en glissement annuel (g.a.) tandis que les indices du chiffre d'affaires dans le commerce et les services marchands ont augmenté de 3,9 % et 10,2 % en g.a. respectivement. L'indicateur moyen du climat des affaires, qui traduit les opinions des chefs d'entreprise sur la conjoncture, a légèrement diminué, de - 0,5 point en g.a., reflétant notamment les diminutions des scores de 4 pays de l'Union, dont les plus fortes concernent la Guinée-Bissau (-1,4), la Côte d'Ivoire (-1,2) ; le Niger (+1,7) et le Sénégal (+0,9) étant les pays ayant enregistré les plus importantes hausses de leurs scores tandis que celui du Togo est resté stable. Enfin, le taux d'inflation globale a diminué de 0,4 point de pourcentage par rapport à janvier pour s'établir à +2,1 % en g.a. Ce ralentissement est porté par les prix des produits alimentaires et boissons non-alcoolisées, dont la contribution à l'inflation est passée de 2 points de pourcentage en janvier à 1,7 en février 2025.

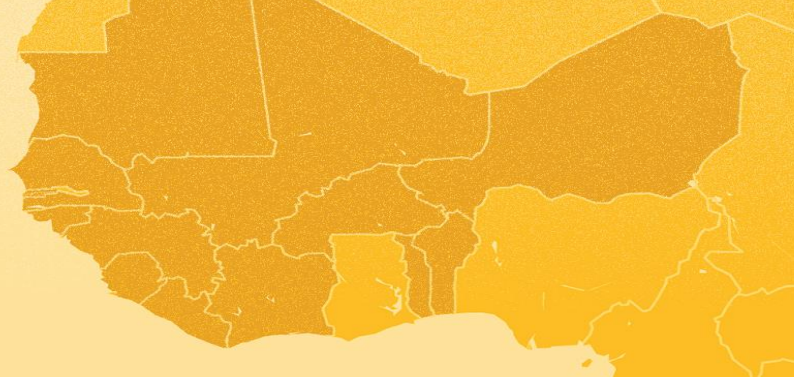
Le chiffre à retenir

+22%

La hausse du prix d'achat bord-champ du cacao en Côte d'Ivoire (3,4 EUR le Kg) pour la récolte intermédiaire de la campagne en cours

Publication du classement de Transparency international selon l'IPC en 2024

L'Indice de perception de la corruption (IPC) 2024, a été [publié](#) le 11 février 2025 par *Transparency International* (TI) qui classe 180 pays en fonction de la perception du niveau de corruption au sein du secteur public. L'indice varie sur une échelle allant de 0 à 100 (très intègre). Dans son [édition 2024](#) et à travers un [rapport dédié](#), TI met en évidence le lien entre corruption et crise climatique, via le mésusage des fonds climatiques, en particulier dans un contexte de multiplication des Plans de transitions énergétiques (*Just energy transition – JETP*), dont a par exemple bénéficié le Sénégal en 2023, aux côtés de trois autres pays. En Afrique de l'ouest, le haut du classement est occupé par le Cap-Vert (35^{ème}), suivi du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal (tous trois ex æquo au 69^{ème} rang). A noter que le Cap-Vert occupe également le 2^{ème} rang en Afrique subsaharienne. En revanche, la Guinée-Bissau (158^{ème}) affiche le classement le plus dégradé de la sous-région, précédé (outre le Nigéria) du Mali et du Libéria (ex æquo au 135^{ème} rang). La Côte d'Ivoire figure parmi les 7 pays qui ont considérablement amélioré leur score au niveau



mondial au cours des 5 dernières années (+9 points à 45). A noter également, au cours des 5 dernières années, une amélioration notable des scores du Bénin (+4 points à 45), du Cap-Vert (+4 points à 62) et du Togo (+3 points à 32).

Publication d'un papier de recherche sur les inégalités de revenus en UEMOA

Un papier de recherche [publié](#) en mars 2025 par l'Agence française de développement (AFD) explore les niveaux et les déterminants des inégalités de revenus dans la zone UEMOA en utilisant des données récentes d'enquêtes harmonisées auprès des ménages. L'étude souligne que les inégalités de revenus sont substantielles dans la région : les 10% les plus riches capteraient ainsi en moyenne 43,2% du revenu total, tandis qu'ils représentent 28,9% de la consommation. Ce niveau varie par ailleurs largement selon les pays de la zone, indépendamment de leur niveau de PIB par habitant : les 10% les plus riches capteraient 38,9% du revenu en Guinée-Bissau et 48,5% au Burkina Faso, alors que les deux pays sont proches en termes de PIB/hab. Les revenus provenant de l'auto-entreprenariat non agricole et de l'emploi salarié auraient tendance à renforcer les inégalités, tandis que les revenus agricoles et les transferts les atténueraient. Enfin, l'étude met en évidence les rendements élevés de l'éducation dans des pays où le taux de scolarisation tertiaire est faible – comme le Niger et le Burkina Faso.

Bénin

La croissance du PIB se renforce au 4^{ème} trimestre 2024,

Selon l'Institut national de la statistique et de la démographie (INStAD), la croissance économique s'est établie à 9,2% au 4^{ème} trimestre 2024, après avoir atteint 7,3% au 3^{ème} trimestre. [Publiées](#) le 27 mars dernier, ces données révèlent une dynamique principalement portée par le secteur tertiaire,

en particulier le commerce et les services des administrations publiques, qui ont contribué à la hausse du PIB réel à hauteur de 4,2 points. Les secteurs primaire et secondaire y ont contribué à, respectivement, 1,9% et 2,3%. Dans ce contexte favorable, Le taux de croissance économique est alors estimé à 7,5% sur l'année 2024, en hausse par rapport aux 6,4% en 2023, et supérieur aux prévisions d'octobre 2024 de 6,1% et 6,4% de la commission de [l'UEMOA](#) et [du FMI](#), respectivement.

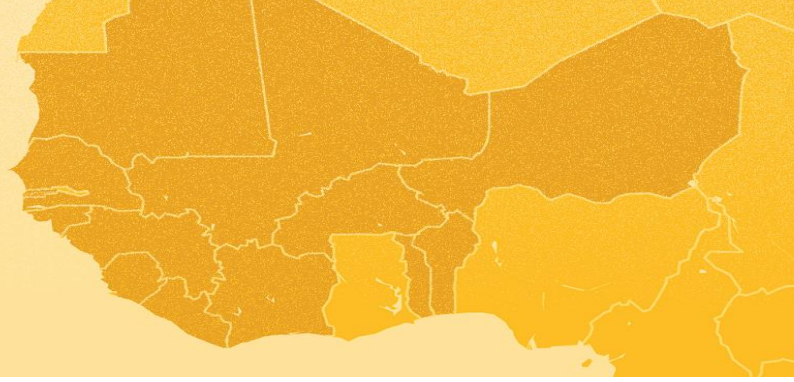
Burkina Faso

Le gouvernement suspend l'exportation de la noix brute de cajou pour soutenir la transformation locale

Dans le but de renforcer la transformation locale de la noix de cajou, le gouvernement a [annoncé](#) dans un communiqué du 28 mars 2025, la suspension de son exportation brute jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure vise à assurer l'approvisionnement des unités industrielles nationales et à favoriser la création de valeur ajoutée sur le territoire. Les opérateurs disposant déjà d'une Autorisation Spéciale d'Exportation (ASE) et ayant entamé les formalités douanières disposent d'un délai de sept jours pour finaliser leurs opérations. Passé ce délai, toute exportation sera interdite, sous peine de sanctions. Un dispositif de signalement a été mis en place pour dénoncer toute infraction.

Le Fonds de Soutien Patriotique a collecté près de 470 M EUR depuis sa création

Depuis 2023, le Fonds de Soutien Patriotique (FSP) du Burkina Faso, créé pour financer les efforts de défense et de sécurité face aux défis sécuritaires, a [mobilisé](#) plus de 307,7 Mds FCFA (468 M EUR), provenant de contributions nationales et internationales. En 2023, 99 Mds FCFA (150,9 MEUR) ont été collectés, suivis de 175,6 Mds FCFA (267,7 MEUR) en 2024. Au



premier trimestre 2025, plus de 33 Mds FCFA (50,3 MEUR) supplémentaires ont été ajoutés. Les principales sources de financement incluent des prélèvements fiscaux : 15,8 Mds FCFA début 2025 (24,1 MEUR), des contributions obligatoires des fonctionnaires : 7,9 Mds FCFA (12 MEUR) et du secteur privé : 1,4 Md FCFA (2,1 MEUR), ainsi que des taxes sur les services téléphoniques, les bouquets Canal+ : 4,1 Mds FCFA (6,2 MEUR) et les importations : 2,7 Mds FCFA (4,1 MEUR). Des contributions volontaires et des ressources spécifiques, telles que celles de la Loterie nationale burkinabè, complètent ces financements.

Cap-Vert

Niveau record des crédits et dépôts bancaires en 2024

Selon les données publiées le 1er avril 2025 par la Banque centrale du Cap-Vert (BCV), les crédits et les dépôts dans les banques nationales ont atteint des niveaux [historiques](#) en 2024. Les crédits ont totalisé 206,6 Mds CVE (environ 1,87 Md EUR), en hausse de 6,7 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance est principalement tirée par les prêts accordés au secteur privé, qui représentent 70 % du total, tandis que les prêts au secteur public ont reculé. Les dépôts bancaires ont également franchi un nouveau seuil, atteignant 257 Mds CVE (environ 2,33 Mds EUR). Selon la BCV, cette dynamique traduirait la confiance croissante des ménages et entreprises dans le système bancaire du pays, soutenue par une solide capitalisation du secteur (taux de solvabilité supérieur à 24 %) et une amélioration de la qualité des actifs, avec un taux de créances douteuses estimé à 7 %.

Côte d'Ivoire

Première émission obligataire en FCFA sur le marché international

Le 26 mars 2025, au lendemain de l'émission réussie de l'Eurobond de 1,75 Md USD, la Côte d'Ivoire est à nouveau intervenue sur le marché

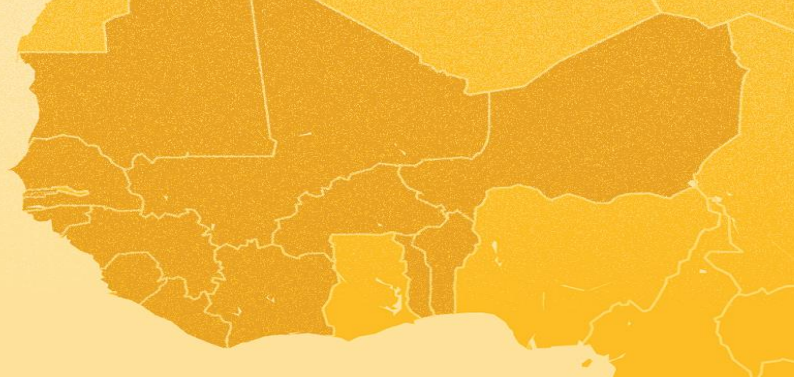
international pour une autre émission obligataire, cette fois [libellée en monnaie locale](#) (FCFA), la première du genre pour un pays africain. Elle a permis de lever un montant de 220 Mds FCFA (335 M EUR), sur une maturité de 3 ans, avec un taux de coupon de 6,875 % et un rendement de 7,625 %. Selon un [communiqué](#) de S&P, cette seconde opération a été également sursouscrite : le carnet d'ordres ayant atteint l'équivalent en FCFA de 400 M EUR. Les conditions de l'opération impliquent que le service de la dette sera réglé en euro, toutefois, le risque de change sous-jacent sera supporté par les investisseurs, bien que celui-ci soit limité au risque de dévaluation, étant donné la parité fixe entre l'euro et le FCFA.

Hausse du prix bord-champ du cacao de 22 %

Le 2 avril 2025, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural [a annoncé](#) que le prix d'achat au producteur du cacao bien fermenté, séché et trié est fixé à 2 200 FCFA (3,4 EUR) le kg pour la campagne intermédiaire 2024-2025, ouverte le même jour. Ce prix représente une hausse de 22,2 % par rapport au prix [fixé en octobre](#) 2024 à 1 800 FCFA (2,7 EUR) pour la récolte principale qui s'est achevée en mars, lui-même en hausse de 20 % par rapport au prix de la campagne intermédiaire de 2023-2024. Pour rappel, les autorités ivoiriennes déterminent pour chaque campagne un prix CAF (coût, assurance, fret) de référence qui correspond à la moyenne du prix des volumes vendus par anticipation aux exportateurs et aux broyeurs. Elles fixent ensuite le prix d'achat au producteur à environ 60 % de ce prix CAF de référence.

150 M EUR pour électrifier 400 campements ruraux en Côte d'Ivoire

Le 1^{er} avril 2025, le gouvernement ivoirien [a annoncé](#) la signature d'un protocole d'accord entre la société allemande GAUFF Engineering et la Direction générale de l'Energie ivoirienne pour un projet d'électrification de 400 petites localités rurales en Côte d'Ivoire. Conclu le 19



mars 2025 à l'occasion du forum germano-africain sur l'énergie à Berlin, [l'accord prévoit](#) un investissement d'un montant de 150 M EUR pour l'installation de systèmes photovoltaïques d'une puissance comprise entre 15 kWp et 60 kWp sur l'ensemble du territoire ivoirien. Selon le gouvernement ivoirien, ce projet d'électrification décentralisée permettra de raccorder 40 000 ménages au réseau électrique.

Guinée

Lancement de la construction de la raffinerie d'alumine de SPIC à Boffa

Le 26 mars 2025, s'est tenue la cérémonie de lancement des travaux de construction d'une [raffinerie d'alumine](#) à Boffa, d'une capacité de production annuelle de 1,2 M tonnes. Cette raffinerie sera exploitée par le groupe chinois State Power Investment Corporation (SPIC) qui prévoit un investissement total de 1 Md USD. Ce montant permettra de construire, en plus de la raffinerie, la mine de bauxite associée (d'une capacité de production de 15 M tonnes annuellement) et un quai d'expédition d'une capacité de 35 000 tonnes. Il est prévu également un système énergétique dédié et des infrastructures auxiliaires. Les bénéfices attendus pour la Guinée selon le communiqué sont entre autres : (i) 100 M CNY (soit environ 13,8 M USD) de recettes fiscales annuelles ; (ii) 600 emplois directs, et (iii) un transfert de compétences avec la formation de main-d'œuvre locale.

Accord-cadre pour le financement du projet *Guinea Safe City*

Le Ministre de l'Économie et des Finances guinéen et l'Ambassadeur de Chine en Guinée ont signé le 25 mars 2025 un accord-cadre pour le financement du [projet Guinea Safe City](#). Ce dernier est financé par la Chine à hauteur de 50 M EUR et est mis en œuvre par le groupe Huawei. Le projet prévoit l'installation d'un réseau moderne de vidéosurveillance à Conakry et dans les principaux centres urbains du pays

en vue de répondre aux défis en matière de protection des citoyens, de régulation du trafic et de lutte contre la criminalité.

Guinée-Bissau

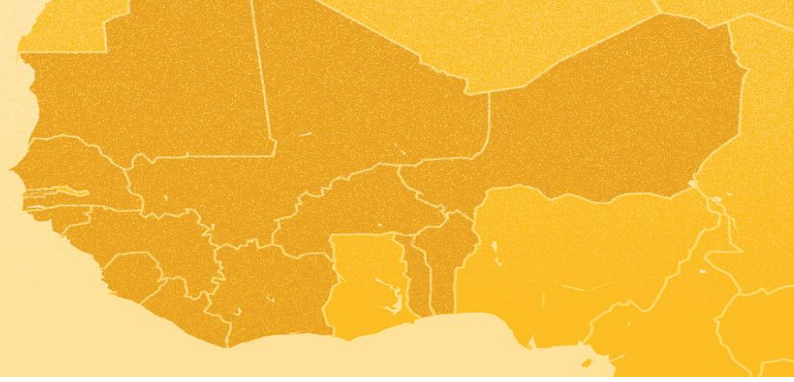
Bonne performance de la collecte de la TVA

Depuis l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en janvier 2025, la Guinée-Bissau a [collecté](#) plus de 6 Mds FCFA (9,1 M EUR), dépassant les prévisions. Selon le directeur général des contributions et impôts, la mise en œuvre de la TVA se déroule de manière positive et a montré une capacité de collecte plus élevée que l'impôt sur la gestion de la valeur (IGV) en vigueur depuis les années 1990. La direction générale des contributions et impôts (DGCI) prépare un rapport détaillant la perception des recettes fiscales depuis l'introduction de la TVA, comparé aux revenus perçus pendant les mêmes périodes de l'année précédente. Bien que la mise en place de la TVA ait été globalement bien accueillie, un taux forfaitaire appliqué aux importations pour les contribuables non déclarants a été ajusté à 5% (contre 30% avant) après des protestations des commerçants. La DGCI estime que la TVA devrait permettre d'atteindre l'objectif de recettes fiscales de 82,2 Mds FCFA (125,3 MEUR) pour l'année 2025.

Mali

Création des Paieries spécialisées du Trésor pour réorganiser la gestion comptable

Le gouvernement malien a [engagé](#) une réforme pour améliorer l'exécution des dépenses publiques. Créée en 2002, la Paierie générale du Trésor était chargée de centraliser l'exécution des dépenses et des recettes du budget national, mais son fonctionnement aurait montré des insuffisances avec l'évolution des normes comptables et administratives. Suite à



une étude diagnostique menée en 2022, le conseil des Ministres a adopté, le 28 mars 2025, des textes portant création des Paeries spécialisées du Trésor. Ces nouvelles entités, rattachées à la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique, auront pour mission d'exécuter les dépenses au titre du budget de l'Etat, des budgets annexes et des comptes d'affectation spéciale de différentes institutions et ministères. Cela permettra de mieux répartir le travail comptable en le confiant à plusieurs structures spécialisées. Cette réforme, vise selon le gouvernement, à moderniser la gestion des finances publiques et à améliorer l'efficacité du service comptable de l'État.

Mauritanie

Renforcement de la souveraineté énergétique avec l'appui de la Banque mondiale

Le 27 mars, la Banque mondiale et les autorités mauritaniennes ont approuvé un nouveau projet d'ampleur, dit [projet DREAM](#) (projet de développement des ressources énergétiques et d'appui au secteur minier). Ce nouveau programme est notamment destiné à promouvoir le développement de l'hydrogène vert, à renforcer le stockage de l'énergie et prévoit également d'accompagner une série de réformes dans le secteur minier. En ce qui concerne l'énergie, le projet financera une première installation de stockage d'énergie sur batterie à grande échelle, afin d'optimiser la production nationale d'énergie solaire et éolienne et d'atteindre les objectifs gouvernementaux d'accès universel à l'électricité sur le territoire à horizon 2030. Sur le plan minier, le projet DREAM appuiera le développement du secteur, notamment par le financement d'études géologiques permettant d'estimer et valoriser le potentiel de la Mauritanie.

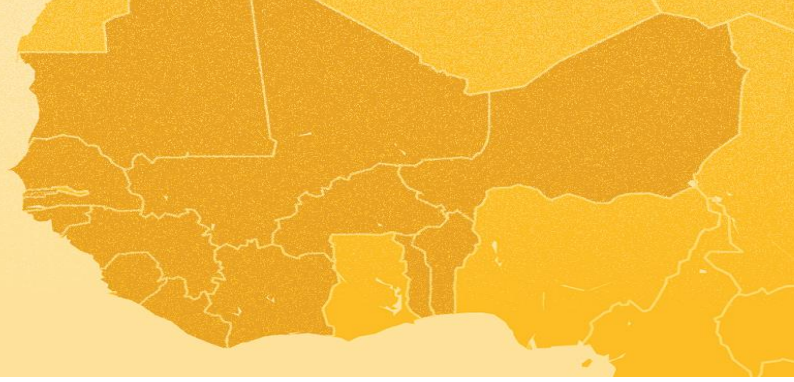
Sénégal

L'État lance un emprunt obligataire de près de 230 M EUR sur le marché régional de l'UEMOA

Le 27 mars 2025, l'État du Sénégal a lancé un [emprunt](#) obligataire par appel public à l'épargne d'un montant de 150 Mds FCFA (environ 229 M EUR), destiné à financer les projets inscrits dans le budget 2025. Cette opération d'envergure a été pilotée par Invictus Capital & Finance en tant qu'arrangeur principal, avec l'appui de Société Générale Sénégal et Société Générale Capital Securities West Africa. Les taux d'intérêt proposés sont compris entre 6,4% et 6,95% selon la maturité. Cette [levée](#) de fonds intervient dans un contexte de tensions budgétaires, marqué par la suspension en septembre 2024 d'un programme d'aide du FMI de 1,8 Md EUR, à la suite de la découverte d'une dette « cachée » estimée à 7 Mds USD entre 2019 et 2024. Afin de répondre aux besoins de financement sur l'année 2025, et dans l'attente d'un nouveau programme FMI, le Sénégal cherche à diversifier ses ressources de financement en se tournant notamment vers la diaspora.

Près de 6,4 M EUR de l'UE pour les cultures vivrières dans le bassin arachidier

Le 27 mars 2025, le ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage (MASAE) a [annoncé](#) la signature d'une convention entre le Fonds national de Développement agro-sylvo pastoral (FNDASP) et l'agence belge de développement Enabel. Ce partenariat sur financement de l'UE (6,4 M EUR) vise à renforcer la résilience agricole et la sécurité alimentaire dans le pays en soutenant 48 000 producteurs répartis dans 4 régions du Sud du Bassin arachidier et 10 départements stratégiques. Le bassin arachidier, situé principalement dans les régions de Kaolack, Diourbel et Fatick, est historiquement le cœur



de la production agricole sénégalaise, notamment pour l'arachide, mais également pour d'autres cultures vivrières essentielles telles que le mil, le maïs et le sorgho. Cependant, cette zone fait face à des défis majeurs, notamment la dégradation des sols, la variabilité climatique et l'accès limité aux ressources financières et techniques. Ce financement intervient dans un contexte où le gouvernement sénégalais a défini l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire comme une priorité nationale.

Togo

Mission préparatoire à la 2^{ème} revue du programme FMI

Dans le cadre de la deuxième revue de l'accord concernant la facilité élargie de crédit (FEC) approuvé en mars 2024, une délégation du FMI [a effectué](#) une mission à Lomé du 17 au 28 mars. Cette visite avait pour objectif de dresser un constat des politiques menées depuis la première revue de programme qui s'est déroulée en décembre 2024. Pour rappel, le programme FEC vise à accorder au Togo un financement de 390 M USD sur 42 mois sous la forme d'un prêt concessionnel décaissé par tranches. Un premier décaissement de 68,3 M USD a été accordé en mars 2024 ainsi qu'un second à hauteur de 58,7 M USD en décembre 2024. Les équipes du FMI ont pu mettre en évidence la robustesse de la croissance togolaise (5,3 % du PIB en 2024) et l'efficacité des mesures de lutte contre l'inflation (2,8 % en février 2025 en moyenne annuelle). Cependant, des défis persistent concernant la discipline budgétaire et la soutenabilité de la dette. Le communiqué annonce la poursuite des discussions avec les autorités depuis Washington et en particulier lors des réunions de printemps et Fonds et de la Banque mondiale.

Publications

Retrouvez ci-dessous les liens des dernières publications régionales des indicateurs de développement, et chiffres clés.

Indicateurs de développement	Chiffres clés
Bénin	Bénin
Burkina Faso	Burkina Faso
Cap-Vert	Cap-Vert
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
Gambie	Gambie
Guinée	Guinée
Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Libéria	Libéria
Mali	Mali
Mauritanie	Mauritanie
Niger	Niger
Sénégal	Sénégal
Sierra Leone	Sierra Leone
Togo	Togo

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)